

SAINT PAL DE SENOUIRE
CONSEIL MUNICIPAL
22 JANVIER 2023

Comptes Administratifs 2022

Après présentation et vote, sont approuvés à l'unanimité le CA 2022 de la Commune et le CA 2022 du CCAS.

Vente partielle parcelle AB 50 : Mme Lenne

14 votes pour - 1 vote contre

Le conseil municipal autorise la vente partielle de la section.

Vente partielle parcelle AB 179 : M. et Mme Laugier

15 votes pour

Le conseil municipal autorise la vente partielle de la section.

Vente parcelle AC 126 Avec servitude : M. et Mme Bernard

Accord du Conseil Municipal pour lancer la procédure de consultation des électeurs.

Tarifs communaux

Révision des tarifs communaux affichés dans le panneau d'affichage et la salle des fêtes.

Travaux et Aménagement de la salle des fêtes

La salle des fêtes est fermée pour travaux du 20/02/2023 au 31/03/2023.

Gilles Vessayre propose de changer et d'augmenter le nombre de luminaires existants (6).

Un devis a été demandé à la société SONEPAR. Il est également proposé de consulter M. Quissac en tant qu'entreprise locale. Le conseil comme toujours privilégie les entreprises de leur commune.

Des devis ont été demandés à la société ECOTEL au Puy-en-Velay afin d'équiper la cuisine.

Voiries

Une demande a été reçue en mairie demandant la réfection de la parcelle n°123 situé au village du Sap suite au débardage.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

Il a été constaté que le chemin menant à la maison de Mme LACHARME nécessite lui aussi une réfection (environ 12 M de tuyaux à poser + empierrement du chemin via le matériel communal).

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

La Bastide : un chemin à finir de débroussailler en prévision.

Transport scolaire

Toujours en attente de solution pour le ramassage des enfants de la famille PETRUCCI au village de Montestudier lorsque les conditions météo sont favorables, un courrier a été adressé aux élus départementaux. Il est regrettable que les élus communaux fassent le maximum pour amener des familles avec des enfants à s'installer sur la commune, et que l'on bute sur des problèmes qui viennent de l'agglomération du Puy en Velay.

AG Pêche

Le Maire a informé le conseil de l'invitation à l'AG de la société de Pêche qui aura lieu le samedi 11 février 2023 à partir de 17 h à la salle des fêtes.

Expertise sinistre porte salle des fêtes

Le Maire rappelle que le RDV pour l'expertise est fixé au jeudi 2 février 2023 vers 9h45.

Permis de construire antenne 4G lieu-dit Mondigout

Une étude des sols avait été demandée par la Mairie, pas de retour car cela ne se fait pas.

Proposition de signer le permis de construire en indiquant accepté sous réserve

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

Fusion ADMR Allègre et La Chaise Dieu

Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu.

Remerciement et demande subvention Association VMEH (Visiteuses en milieu hospitalier et maison de retraite)
Le Maire informe le conseil des remerciements de l'association et de leur demande de subventions – à voir lors du prochain CM pour le budget 2023.

Bibliothèque

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réorganisation de la bibliothèque.

France Services Allègre et Colibri

Le Maire informe de la réception d'un flyer de France Services Allègre pour promouvoir leur service.

Si besoin, une personne peut se déplacer en mairie sur une ½ journée ou une journée complète – à voir en fonction du nombre de personnes intéressées. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Il est décidé de réaliser un flyer rappelant les services proposés par France Services Allègre et Colibri.

Réunion de comité de secteur de la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier (CCRHA)

Le Maire informe le Conseil Municipal du contenu de la réunion qui a eu lieu le 14 décembre 2022 à 18 h à Couteuges.

Déneigement

Une demande a été reçue de la part de M. Quissac et Mme Fournier.

Le Maire rappelle que les services de déneigement font leur maximum en fonction des conditions météo.

Il est proposé de mettre un tas de pouzzolane à disposition.

Déclaration de chantiers forestiers

Les déclarations de chantiers forestiers reçues en mairie sont transmises à M. Simon POURRAT - Conseiller forestier - Chambre d'agriculture de Haute-Loire.